

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

MARDI 13 MARS 1917

J'ai signalé (23 février) le stratagème auquel beaucoup d'établissements d'instruction officiels et libres avaient recours pour ne pas interrompre complètement les études de leurs élèves, malgré l'arrêté fermant les écoles : on faisait venir les élèves par petits groupes, à des heures différentes, les livres simplement ficelés dans un bout de papier et cachés sous le manteau. Les Allemands ont vite remarqué cet innocent stratagème et ordre formel a été donné de fermer les instituts. Alors, nombre de particuliers ont mis, dans leurs demeures, une chambre à la disposition d'une classe d'élèves et d'un professeur. La semaine dernière, les Dames de la Sainte Famille donnaient ainsi leurs cours, en cachette, dans quatre maisons privées du quartier Léopold. En maints autres endroits on agissait de même. Mais bientôt, défense est arrivée aux directeurs et professeurs d'établissements officiels d'organiser les cours en dehors des locaux de ceux-ci. Pour l'avoir laissé faire, le préfet de l'Athénée d'Ixelles, M. Buisseret, est même appelé à la «*Kommandantur* ». En présence de cette défense,

on tente dans les écoles moyennes et athénées de donner cours au moins pendant quelques heures chaque jour, en s'abstenant de chauffer les locaux. Malheureusement, la température s'est remise à baisser, et il arrive que l'on doive renvoyer les élèves avant l'heure, à cause du froid et bien qu'ils conservent en classe pardessus, chapeaux et gants.

Dans certains établissements, par exemple à l'école supérieure pour filles de la rue du Marais, chaque classe est itinérante. Elle se réunit aujourd'hui chez une élève qui habite le centre de la ville, demain chez une autre qui habite le fond de Schaerbeek, le jour suivant chez une troisième dont les parents logent dans le haut de Saint-Gilles. Les élèves connaîtront en détail la topographie de Bruxelles, si ce régime perdure ! ... Mais on devine, ce que les études en souffrent.

D'ailleurs, même en pratiquant ce système, on n'a pas encore la certitude de ne pas être trouvé en faute par l'autorité allemande. Un professeur de Saint-Michel a été filé par la « *polizei* » jusqu'à l'immeuble où déjà quelques-uns de ses élèves étaient réunis et, à nouveau, défense de donner cours !

Celui-ci n'est autorisé que si la classe se réunit dans une salle non chauffée ou qui n'est pas spécialement chauffée pour la circonstance, par exemple si elle bénéficie du chauffage central de l'immeuble.

Hier les directeurs des collèges Saint-Michel et Saint-Louis, qu'accompagnait l'inspecteur général de l'enseignement libre, ont été reçus, à l'Hôtel de ville de Bruxelles, par M. Lemonnier ; celui-ci les a prévenus que l'autorité allemande réclamait l'application immédiate de la disposition par laquelle elle a, dans l'arrêté de fermeture des écoles, exigé la livraison à l'administration communale de tout le combustible se trouvant encore dans les écoles, aussi bien privées qu'officielles. (1).

23 février 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170223%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

(1) Le 17 mars, le gouvernement allemand a écrit à la Ville de Bruxelles qu'elle pouvait rouvrir ses écoles à la condition de ne pas les chauffer.

Notes de Bernard GOORDEN.

Lisez « **Le vêtement – Le chauffage** », qui constitue le chapitre XVI (deuxième partie, pages 246-251) de *La Belgique et la Guerre* (volume 1 : *La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale* (XI-386 pages + 8 hors-texte) de Georges Rency (Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2^{ème} édition).

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20VE%20TEMENTS%20CHAUFFAGE%20BELGIQUE%20ET%20GUERRE%20T1%20pp246-251.pdf>